

Aménagement  
forestier

# AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE TARASCON-SUR- ARIEGE

Département (s) : 09 - Ariège

**2014 - 2033**

Surface retenue pour la gestion 151,91 ha

Altitudes extrêmes : 490 m - 1189 m

Révision d'aménagement

Schéma régional d'aménagement Forêts pyrénéennes

# SOMMAIRE

	page
NOTE DE PRESENTATION	<b>3</b>
<b>1. ETAT DES LIEUX - BILAN</b> .....	<b>4</b>
1.1 Présentation générale de l'aménagement .....	4
1.2 La forêt dans son territoire .....	5
1.3 Conditions naturelles et peuplements forestiers .....	7
<b>2. PROPOSITIONS DE GESTION</b> .....	<b>8</b>
2.1 Définition des objectifs de gestion .....	8
2.2 Traitements, essences objectifs, critères d'exploitabilité .....	8
2.3 Effort de régénération .....	8
2.4 Classement des unités de gestion .....	9
2.5 Programme d'actions : coupes/travaux .....	10
2.6 Engagement environnemental .....	12
<b>3. RECAPITULATIFS - INDICATEURS DE SUIVI</b> .....	<b>13</b>
<b>ANNEXES</b> .....	

# NOTE DE PRESENTATION

## AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE TARASCON-SUR-ARIEGE

### 2014 - 2033

#### **Le contexte :**

La forêt communale de Tarascon sur Ariège, d'une surface de 29,15 ha, est située dans la vallée de l'Ariège, à l'amont immédiat de la ville de Tarascon sur Ariège. La forêt relève du régime forestier depuis au moins 1887, date du plus ancien plan forestier. On accède à la forêt par un sentier depuis le centre de la ville de Tarascon, il n'existe actuellement aucune desserte routière. Une piste DFCI est en projet et permettra de rejoindre le haut du canton nord (parcelles 1 à 3). La forêt est assise sur des marnes noires schisteuses à l'origine de sols riches mais rarement profonds (canton nord) et des calcaires urgoniens, à l'origine de sols très superficiels, souvent rocheux, voire des falaises (canton sud). La forêt est composée essentiellement de chêne pubescent souvent rabougris, accompagné de hêtre de faible diamètre et de gros bois de pin sylvestre. Un peu moins de la moitié de la forêt (canton sud) est constituée de zones boisées non susceptibles d'exploitation forestière.

#### **Les enjeux principaux de la forêt :**

L'enjeu pour la fonction de production ligneuse est nul sur 72 ha (peuplements hors sylviculture) et faible sur 80 ha, pour la partie en production. L'enjeu pour la biodiversité est reconnu, du fait de la présence d'une ZNIEFF de type 1 sur l'ensemble de la forêt. L'enjeu pour les fonctions de paysage, accueil du public, eau potable est reconnu du fait d'une visibilité externe moyenne. L'enjeu de protection contre les risques naturels est faible sur 80 ha (canton nord) et moyen sur 72 ha (canton sud).

#### **Bilan de l'aménagement précédent :**

L'aménagement précédent ne prévoyait pas de coupe du fait de l'absence de desserte. Seuls des travaux de plantation de reconstitution après incendie étaient prévus sur 0,9 ha. Ils ont été réalisés sur une surface de 2 ha. La construction d'une piste DFCI avec l'implantation de 3 citernes (dont 2 situées dans la forêt communale), prévus dans le précédent aménagement, sont actuellement en projet et devraient être réalisées en 2013 et 2014.

#### **Principaux objectifs de l'aménagement forestier :**

Pour la période à venir (2014-2033), la gestion consiste à traiter la forêt en futaie régulière dans les zones productives. On essaiera de commencer le renouvellement des pins sylvestres âgés, si la piste projetée se réalise et que le contexte commercial le permette. La plantation de pin sylvestre sera parcourue par des travaux sylvicoles et un groupe d'évolution naturelle est constitué pour les peuplements non exploitables. La gestion n'aura pas d'impact négatif sur les paysages et sur la biodiversité.

#### **Le programme d'actions prévoit :**

##### ***pour les coupes :***

Une unité de gestion (3,39 ha) fera l'objet de coupe de régénération si les conditions de desserte et économiques le permettent.

##### ***pour les travaux :***

La plantation de pin sylvestre fera l'objet d'un nettoyage dépressage qui permettra de travailler au profit des plus belles tiges et de préserver les feuillus de colonisation adaptés à la station et présentant un intérêt sylvicole ou de biodiversité. La desserte routière projetée sera régulièrement entretenue et une partie des limites de forêt entretenues.

#### **Bilan prévisionnel**

Le volume présumé réalisable et conditionnel est de 915 m<sup>3</sup> de pin sylvestre. Les coupes prévues, si elles se réalisent, ne permettront pas de couvrir les dépenses nécessaires à l'entretien de la plantation, du réseau routier et des limites. Le bilan financier sera par conséquent négatif.

# 1. ETAT DES LIEUX - BILAN

## 1.1 Présentation générale de l'aménagement

Situation administrative	
Nom de l'aménagement	<b>AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE TARASCON-SUR-ARIEGE</b>

N° Modification d'aménagement	
-------------------------------	--

Numéro du ou des départements de situation	09 - Ariège	
Communes de situation	TARASCON - SUR - ARIEGE	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	810- Front pyrénéen	
Schéma régional d'aménagement de référence	Forêts pyrénéennes	

Type d'aménagement forestier	Révision d'aménagement
Arrêté du	
Décision du (modification d'aménagement)	

Période d'application	Année début	Année échéance
	2014	2033

Détail des forêts aménagées		<i>dernier aménagement</i>			
Dénomination	Identifiant national forêt	Surface cadastrale	<i>date arrêté</i>	<i>année de début</i>	<i>année d'échéance</i>
tarascon-sur-ariège	F17604B	151,91 40 ha	17/09/1999	1997	2011

Surfaces de l'aménagement	
Surface cadastrale	151,91 40 ha
Surface retenue pour la gestion	151,91 ha
Surface boisée en début d'aménagement	151,91 ha
<b>Surface en sylviculture de production</b>	80,26 ha

**COMMENTAIRES : La surface en production ne représente que 53 % de la surface totale de la forêt.**

## 1.2 La forêt dans son territoire

Répartition des fonctions principales par niveau d'enjeu (en ha)					
Fonction principale	enjeu nul ou sans objet	enjeu faible ou ordinaire ou local	enjeu moyen ou reconnu	enjeu fort	Total
production ligneuse	nul 72 ha	faible 80 ha	moyen	fort	152 ha
biodiversité		ordinaire	reconnu 152 ha	fort	152 ha
paysage, accueil, eau potable		local	reconnu 152 ha	fort	152 ha
protection contre les risques naturels	nul	faible 80 ha	moyen 72 ha	fort	152 ha

**COMMENTAIRES** : les niveaux d'enjeux sont reconnus pour la biodiversité et pour le paysage, accueil et eau potable. Ils sont nuls ou faibles pour la production ligneuse et faible ou moyen pour les risques naturels.

Cadre réglementaire	surface concernée	références ou nom
---------------------	-------------------	-------------------

Aucun statut réglementaire n'est répertorié : Parc national, Réserves, sites, monuments, périmètre captage...

**CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT** :

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée	références ou nom
ZNIEFF de type I	152 ha	n°Z2PZ0429 : Parois calcaires et quiès du bassin de Tarascon
ZNIEFF de type II	152 ha	n°Z2PZ2075 : Parois calcaires et quiès du bassin de la haute vallée de l'Ariège
Plan de prévention risques incendie	152 ha	Plan Intercommunal de défense contre les incendies élaboré en 2007 pour la communauté de communes du pays de Tarascon.
Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (ZICO)	93 ha	Zone rupestre du Tarasconnais et massif de l'Aston : code MP 04

**CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT** : La ZNIEFF de type 1 entraîne un enjeu reconnu pour la biodiversité.

Menaces fortes imposant des adaptations de gestion	surface concernée
Incendies	152 ha

**CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT :** La construction d'une piste de Défense Contre les Incendies (3161 ml de création et 1286 ml de réfection) et l'implantation de 3 citernes (dont 2 situées dans la forêt communale de Tarascon), prévus dans le précédent aménagement, sont actuellement en projet et devraient être réalisés en 2013 et 2014. Cette opération a été subventionnée à 80 % au titre de la DFCI. La commune de Tarascon sur Ariège assure la maîtrise d'ouvrage sur la totalité du projet. Ces montants ne figurent pas dans le bilan financier, le bilan passé se terminant en 2012. Les équipements DFCI projetés permettront de lutter efficacement contre les incendies. Ces équipements devront être entretenus pour être rester efficace dans la durée prévue de l'aménagement.

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	80 ha

La desserte DFCI projetée ne desservira pas l'ensemble de la surface productive (80 ha) et comporte à l'aval une traversée de village étroite permettant uniquement l'accès à des camions de type "solo".

**CONSEQUENCES SUR L'AMENAGEMENT :** On essaiera de commercialiser des coupes de régénération des pins surannés, si la desserte projetée se réalise et si les conditions de marché permettent la commercialisation des bois.

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt	surface concernée

Il n'existe pas d'élément recensé : aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts de tempête...

### 1.3 Conditions naturelles et peuplements forestiers

Altitudes extrêmes	minimum	maximum
	490 m	1 189 m

Unités stationnelles			
Code	Libellé	surface	% surface décrite
3M	Calcaïque assez fraîche	30,40 ha	20%
4M	Riche à calcaire assez sèche à sèche de versant	45,69 ha	30%
10M	Assez pauvre à assez riche assez sèche à assez fraîche sur versant	4,17 ha	3%
HS	Station portant des peuplements hors sylviculture	71,65 ha	47%
TOTAL		151,91 ha	

**COMMENTAIRES :** La fertilité sur la zone de production est faible.

Essences présentes dans la forêt		% de la surface boisée
Libellé		
Chêne pubescent		76%
Hêtre		20%
Pin sylvestre		4%
TOTAL		100%

**COMMENTAIRES :** La forêt est principalement une chênaie pubescente sur les sols superficiels et une hêtraie sur les sols plus profonds d'orientation nord. Quelques bouquets ou parquets de résineux ont été introduits, principalement des pins sylvestres, accessoirement des épicéas, pins noirs d'Autriche, laricio de Corse et mélèze d'Europe.

Répartition des types de peuplement			
Code	Libellé	surface	% surface décrite
FCHY1	Futaie régulière de chêne pubescent à petits bois	32,61 ha	21%
FCHYR	Futaie régulière de chêne pubescent, gaulis	11,03 ha	7%
FHET1	Futaie régulière de hêtre à petits bois	31,18 ha	21%
FP.S3	Futaie régulière de pin sylvestre à gros bois	3,39 ha	2%
FP.SR	Futaie régulière de pin sylvestre, gaulis	2,05 ha	1%
XCHY	Peuplement hors sylviculture de Chêne pubescent	71,65 ha	47%
TOTAL		151,91 ha	

**COMMENTAIRES :** les peuplements de chêne et de hêtre à petits bois comportent de nombreuses tiges non précomptables. Le peuplement de pin sylvestre à gros bois a une durée de survie limitée estimée à 40 ans car il est composé d'arbres incendiés au pied, souvent attaqués par des champignons lignivores et destabilisés par des chablis. le gaulis de pin sylvestre est issu d'une plantation de reconstitution après incendie, âgée de 15 ans. Le gaulis de chêne est d'origine naturelle, après incendie, son âge est également de 15 ans.

## 2. PROPOSITIONS DE GESTION

### 2.1 Définition des objectifs de gestion

La note de présentation explicite les principaux objectifs de gestion retenus pour cet aménagement.

### 2.2 Traitements, essences objectifs, critères d'exploitabilité

Traitements sylvicoles	surface préconisée	aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	80,26 ha	80,26 ha
Hors sylviculture de production	71,65 ha	71,65 ha
TOTAL	151,91 ha	

Essences objectif et critères d'exploitabilité					
Essences objectif	précisions	surface en sylviculture de product.	%	diamètre retenu	âge retenu (suivi surfacique)
Chêne pubescent	Fertilité faible	30,40 ha	37,9%	40	150
Hêtre	Fertilité moyenne	46,06 ha	57,4%	50	120
Pin sylvestre	Fertilité moyenne	3,80 ha	4,7%	50	120
TOTAL		80,26 ha			

**COMMENTAIRES :** Les essences présentes, adaptées à la station forestière seront retenues comme essences objectif.

### 2.3 Effort de régénération

Aménagement passé	surface
Surface à régénérer prévue	0,90 ha
Surface effectivement régénérée	2,05 ha
Surface détruite en cours d'aménagement non reconstituée (incendie, tempête, gibier, problème sanitaire)	31,97 ha

**COMMENTAIRES :** Suite à l'incendie du 8/03/1996, 2,05 ha ont été plantés en pin sylvestre et 31,97 ha se sont régénérés naturellement en chêne pubescent.

Nouvel aménagement	
<b>Traitements avec renouvellement suivi en surface</b>	<b>80,26 ha</b>
Surface d'équilibre (Se)	12,36 ha
Surface disponible à l'ouverture en régénération (Sd)	3,39 ha
Contrainte de vieillissement guidant l'ouverture en régé. (Sv)	3,39 ha
F.régulière : surface du groupe de régénération (GR)	3,39 ha
Surface à ouvrir (So)	3,39 ha
Surface à terminer (St)	1,70 ha
<b>Traitements en Taillis ou TSF</b>	<b>0,00 ha</b>
<b>Traitements avec renouvellement non suivi en surface</b>	<b>0,00 ha</b>

**COMMENTAIRES :** Le renouvellement est conditionné par la réalisation de la desserte projetée et par la commercialisation des coupes prévues.

## 2.4 Classement des unités de gestion

Classement		Parcelle	UG	Surface totale	Surface en sylv.	Surface à ouvrir en régé.	Surf. à terminer en régé.	Division
Code	Libellé							
AMEREP	Amélioration-Repos	1	a	39,67	39,67			
REG	Régénération-Conditionnel	2	a	3,39	3,39	3,39	1,70	
AMEJEU	Amélioration-Jeunesse	2	b	2,05	2,05			
AMEREP	Amélioration-Repos	2	c	8,78	8,78			
AMEREP	Amélioration-Repos	3	a	26,37	26,37			
HSN	Evolution naturelle	4	a	71,65	0,00			
<b>Totaux</b>				151,91	80,26	3,39	1,70	

**COMMENTAIRES : AMEREP = 74,82 ha / AMEJEU = 2,05 ha / REG (conditionnel) = 3,39 ha / HSN = 71,65 ha**

**Le groupe de régénération est conditionné par la réalisation de la piste d'accès à la forêt, projetée mais pas encore réalisée, et à la commercialisation, qui sera difficile, des coupes prévues.**

## 2.5 Programme d'actions : coupes

Année de passage fixée	Nb de passage pour les coupes prévues non fixées	Série	Groupe	Parcelle	UG (Sous-parcelle)	Type de coupe	Surface de l'UG	Surface à parcourir	Peuplement : Structure	Peuplement : Composition	Peuplement : Calibre		V.P.R. total	dont % Houppiers	Informations complémentaires (clauses particulières)
<b>TOTAL</b>															
<b>MOYENNE</b>															

### COUPES A FAISABILITE CONDITIONNELLE

Année de passage fixée	Nb de passage pour les coupes prévues non fixées	Série	Groupe	Parcelle	UG (Sous-parcelle)	Type de coupe	Surface de l'UG	Surface à parcourir	Peuplement : Structure	Peuplement : Composition	Peuplement : Calibre	V.P.R. à l'ha	V.P.R. total	dont % Houppiers	Conditions
2015		1	REG	2	a	RE	3,39	3,39	F	P.S	G	150	509	20	
2027		1	REG	2	a	RS	3,39	3,39	F	P.S	G	120	407	20	
<b>TOTAL</b>													915		
<b>MOYENNE</b>													46		

### Prescriptions spéciales à mettre en œuvre

motif	localisation	prescriptions

### Indicateur de suivi : surface terrière (G) à récolter

G total à récolter durant aménagement <b>CONDITIONEL</b>	102 m <sup>2</sup>
volume bois fort total à récolter durant aménagement <b>CONDITIONEL</b>	915 m <sup>3</sup>

**COMMENTAIRES :** Ces deux coupes prévues sont conditionnées par la réalisation de la desserte DFCI projetée et par la commercialisation de ces coupes.

## 2.5 Programme d'actions : travaux

Code Travaux sylvicoles (ITTS)	Libellé des travaux	Unités de gestion (facultatif)	Surface travaillée	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
	Nettoisement - dépressage	2.b	2,05	préservation feuillus adaptés	3 075 €	E
<b>Total</b>					3 075 €	
<b>soit annuellement</b>					154 €/an	

\* Investissement ou Entretien

**COMMENTAIRES :** Le nettoyage - dépressage devra préserver les essences feuillues adaptées à la station et présentant un intérêt sylvicole ou de biodiversité.

Travaux d'infrastructure (description)	Localisation	Long. (m) ou q <sup>té</sup>	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
Entretien du réseau routier	totalité		Collecteurs - accôttements	20 000 €	E
<b>Total</b>				20 000 €	
<b>soit annuellement</b>				1 000 €/an	

\* Investissement ou Entretien

**COMMENTAIRES :** La piste DFCI en projet qui doit être réalisée en 2013 devra être régulièrement entretenue.

Travaux non sylvicoles (description)	Localisation	Quantité	Précautions / Observations	Coût total indicatif	I/E*
Entretien localisé des limites	parcelle 2	0,7 km		1 500 €	E
<b>Total</b>				1 500 €	
<b>soit annuellement</b>				75 €/an	

\* Investissement ou Entretien

**COMMENTAIRES :** Dans la perspective de la réalisation de coupes dans les pins de la parcelle 2, le haut de cette parcelle devra être délimité, limite avec des forêts de la commune d'Arnavé ne relevant pas du régime forestier.

## 2.6 Engagement environnemental

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface boisée
Surfaces en sénescence	Autre surface boisée hors sylviculture sur le long terme	71,65 ha

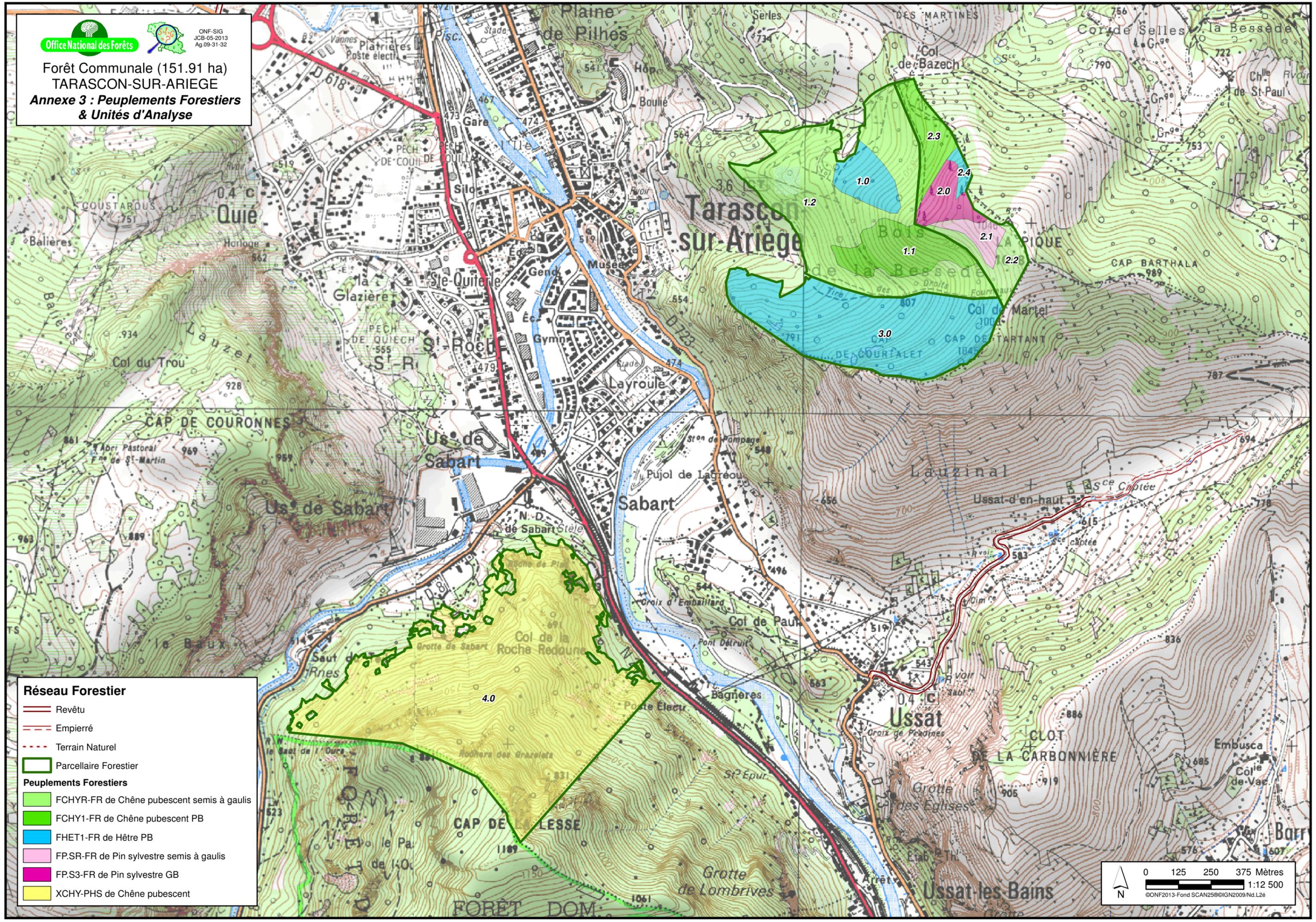
Engagement environnemental retenu par le propriétaire	Retenu oui / non
Maintien de milieux ouverts, de zones humides et de lisières diversifiées	oui
Constitution d'une trame d'arbres disséminés à haute valeur biologique (morts, sénescents, à cavités)	oui
Conservation des éléments particuliers essentiels à la survie de certaines espèces (bois mort au sol, souches hautes...)	oui
Privilégier, chaque fois que possible, la régénération naturelle des essences adaptées et la sylviculture de peuplements mélangés	oui
Calendrier des coupes et travaux évitant le dérangement des espèces rares ou protégées dans les périodes sensibles de leur cycle vital	oui

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	Résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité Docob et gestion préconisée	Sans objet - aucun site Natura 2000

**COMMENTAIRES : L'annexe des incidences Natura 2000 est par conséquent sans objet.**



Forêt Communale (151.91 ha)  
TARASCON-SUR-ARIEGE  
Annexe 3 : Peuplements Forestiers  
& Unités d'Analyse



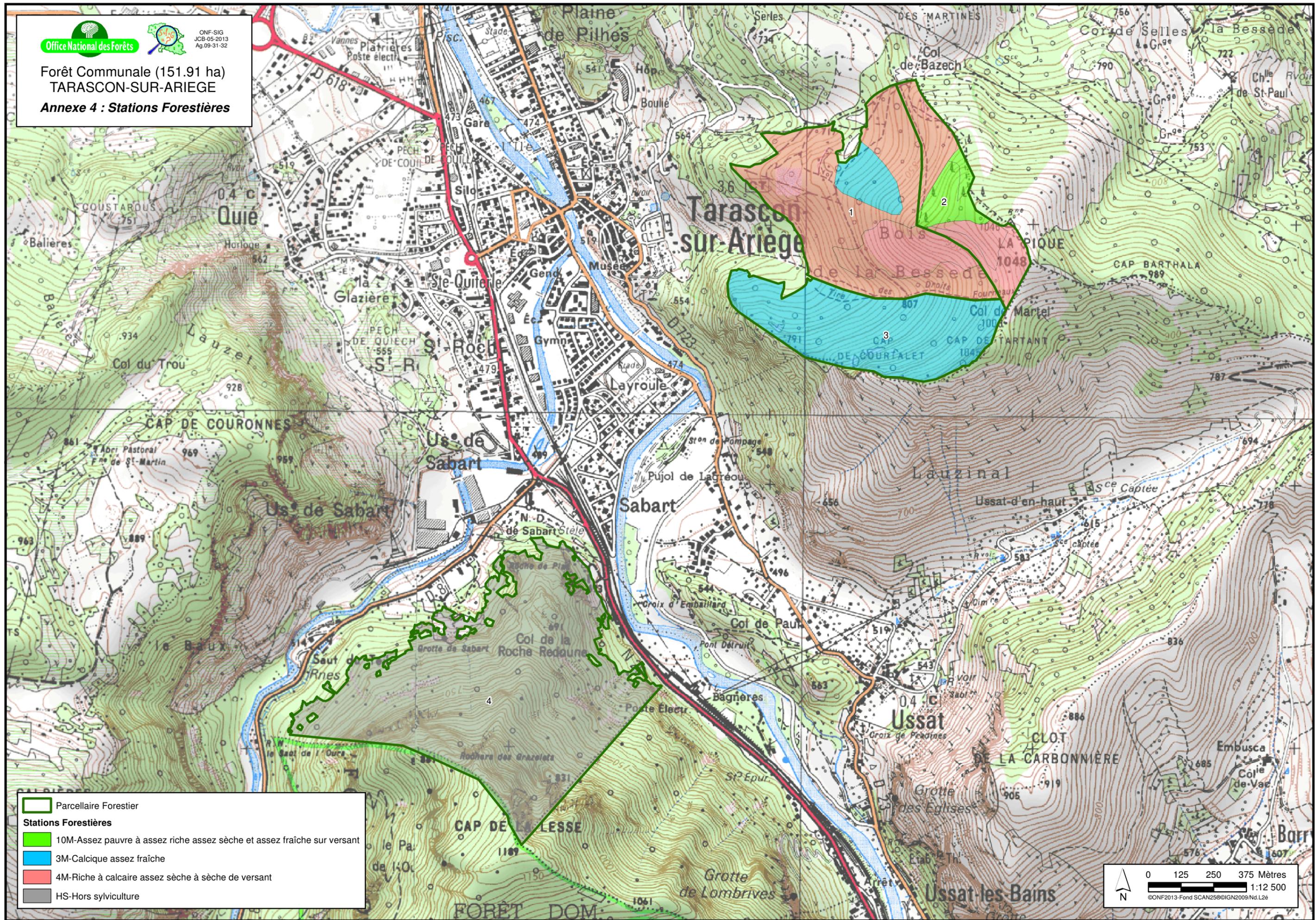
Réseau Forestier

- Revêtu
- Empierré
- Terrain Naturel
- Parcellaire Forestier

Peuplements Forestiers

- FCHYR-FR de Chêne pubescent semis à gaulis
- FCHY1-FR de Chêne pubescent PB
- FHET1-FR de Hêtre PB
- FP.SR-FR de Pin sylvestre semis à gaulis
- FP.S3-FR de Pin sylvestre GB
- XCHY-PHS de Chêne pubescent

Forêt Communale (151.91 ha)  
TARASCON-SUR-ARIEGE  
Annexe 4 : Stations Forestières

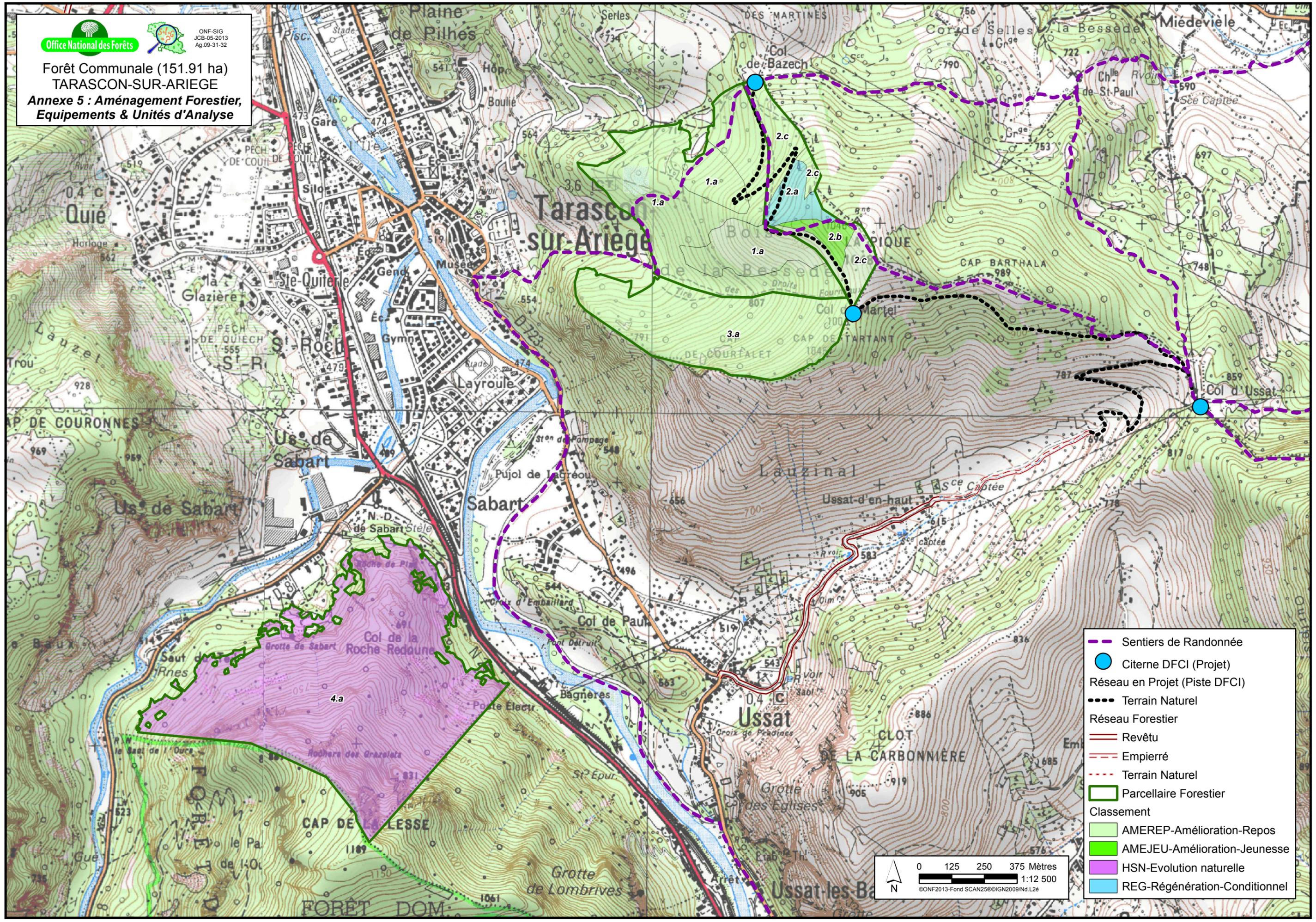


Parcellaire Forestier

**Stations Forestières**

- 10M-Assez pauvre à assez riche assez sèche et assez fraîche sur versant
- 3M-Calcaïque assez fraîche
- 4M-Riche à calcaire assez sèche à sèche de versant
- HS-Hors sylviculture

Forêt Communale (151.91 ha)  
TARASCON-SUR-ARIEGE  
Annexe 5 : Aménagement Forestier,  
Equipements & Unités d'Analyse



- Sentiers de Randonnée
- Citerne DFCI (Projet)
- Réseau en Projet (Piste DFCI)
- Terrain Naturel
- Réseau Forestier
- Revêtu
- Empierré
- Terrain Naturel
- Parcelle Forestier
- Classement
- AMEREP-Amélioration-Repos
- AMEJEU-Amélioration-Jeunesse
- HSN-Evolution naturelle
- REG-Régénération-Conditionnel

